



Val Parisis

UNE DÉMARCHE POUR FAVORISER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE PAR LE BIAIS D'OUTILS D'AIDE À LA MOBILITÉ

L'association de prévention spécialisée Aiguillage développe depuis février 2016 un projet visant l'insertion de personnes en situation de vulnérabilité, par le biais de la création d'une auto-école associative et d'outils d'aide à la mobilité.

Plus de quarante ans qu'Aiguillage, implantée au Plessis-Bouchard et couvrant les territoires de Montigny-lès-Cormeilles, Franconville, et depuis 2012, Montmagny et Deuil-la-Barre, œuvre dans le domaine de la prévention spécialisée. C'est dans le cadre de son activité historique, notamment par le biais de remontées d'éducateurs qui repèrent assez fréquemment des jeunes ne pouvant prétendre à des offres d'emploi, faute de posséder le permis de conduire, que l'association décide d'ouvrir une auto-école associative. Nathalie Liénard, directrice d'Aiguillage, explique : *une des vocations de la prévention spécialisée est d'imaginer des outils spécifiques quand le droit commun ne répond pas aux particularités du public. Ne pas posséder le permis de conduire constitue un véritable frein à l'insertion sociale et professionnelle, car il est exigé dans la majorité des offres d'emploi.*

Un dispositif ouvert à tout public précarisé et aux multiples prescripteurs

Initialement, l'auto-école vise donc à accueillir le public cible de l'association, les jeunes, pour les accompagner, par le biais d'une pédagogie adaptée, à l'obtention du permis de conduire,

vecteur d'émancipation et d'insertion. Mais, rapidement, Aiguillage est sollicitée par des partenaires - missions locales, Pôle emploi, ou encore la communauté d'agglomération Val Parisis -, et décide d'ouvrir le dispositif à tout public précarisé, quelle que soit la problématique. *Sur le territoire de Val Parisis, il n'existait pas d'outil similaire, poursuit la directrice. Nous avons donc modifié les statuts de l'association pour répondre aux sollicitations de nos partenaires.* Ainsi, des commissions, réunissant des prescripteurs - éducateurs, missions locales, services municipaux comme le CCAS, conseillers emploi de Val Parisis - et le personnel de l'auto-école, se tiennent plusieurs fois par an afin de sélectionner collectivement les candidatures. *Pour intégrer l'auto-école, il faut répondre à certaines conditions, en matière de revenus, de connaissances (de la langue, des mathématiques, etc.), de compétences cognitives, et présenter un projet professionnel motivé,* poursuit la directrice. Des aides au financement peuvent être proposées par les prescripteurs, et pour les jeunes en prévention spécialisée, il est possible de participer à des chantiers éducatifs afin de financer leur projet.

Le développement d'outils et de partenariats pour consolider le projet

Malgré la pédagogie adaptée proposée par le dispositif, Aiguillage constate que l'obtention du précieux sésame demeure difficile pour certains, avec parfois, plusieurs échecs à l'examen du code de la route. *Aujourd'hui*, relate Nathalie Liénard, *cet examen s'avère très exigeant. En effet, celui-ci comprend des questions répertoriées en 12 thématiques, comme la circulation routière, l'environnement (éco-mobilité et éco-conduite) ou encore la mécanique.* Tout ceci peut s'avérer complexe, notamment pour des publics éloignés de l'enseignement (personnes en situation d'analphabétisme, d'illettrisme, demandeurs d'emploi de longue durée etc.). Or, croire en sa capacité à réussir un examen nécessite la (ré)appropriation d'une confiance qui peut faire défaut à des publics fragilisés. L'association décide alors de compléter le dispositif et met en place divers outils, dont une plateforme de mobilité.

Le conseiller en mobilité va construire un parcours individualisé avec certains candidats, proposer un accompagnement physique dans le repérage d'un trajet professionnel, les familiariser à utiliser certaines applications destinées à se déplacer... *Pendant un temps, un volontaire en service civique a accompagné également individuellement les personnes en difficulté pour les familiariser au vocabulaire spécifique du code de la route*, précise la directrice. L'association propose également des ateliers de sophrologie

pour travailler sur les compétences psychosociales telles l'estime de soi et la gestion du stress en vue de se renforcer pour les examens.

De plus, un apport social est apporté par les deux enseignants diplômés, qui réalisent un suivi des candidats, en lien avec les prescripteurs, notamment après un échec. Cela se matérialise par du temps accordé aux candidats, destiné à les aider à comprendre leurs erreurs et à les remotiver. Enfin, Aiguillage s'appuie sur des associations comme Clé (Compter Lire Écrire) et Essivam, qui œuvrent à la lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme, afin qu'elles travaillent avec certains de leurs candidats les bases de la langue française.

Entre juin 2017 et juin 2018, ce sont 82 personnes (sur 107 prescriptions) qui sont entrées dans le dispositif, dont 45 % résidant en quartier prioritaire, 42 % de 18-25 ans, 75 % de demandeurs d'emploi et 64 % de femmes.

D'autres outils d'aide à la mobilité en perspective

Afin de répondre à d'autres besoins repérés, Aiguillage met en place, à partir d'octobre 2018, la location de véhicules à quatre-roues. L'association projette également l'achat d'une voiture automatique, un outil supplémentaire pour certains publics qui éprouvent des difficultés à gérer à la fois la route et les gestes de conduite, ce qui réclame une bonne coordination des mouvements, ou encore du covoiturage solidaire, notamment par le biais de nouveaux partenariats.

Contact :

> Pauline Guilleux, Coordinatrice plateforme de mobilité : aiguillage.ps95@gmail.com

En savoir plus : www.aiguillage-association.fr